



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

médicaments génériques

Question écrite n° 67770

Texte de la question

M. Bernard Perrut demande à M. le ministre délégué à la santé de bien vouloir lui préciser si le pharmacien est tenu, à la demande du patient, de remplacer le médicament prescrit par le médecin par un médicament générique moins onéreux et aussi efficace, ou s'il peut par ailleurs proposer de lui-même cette substitution.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67770

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 octobre 2001, page 6038